

Bilan de compétences 24h

Évaluer son potentiel entrepreneurial

Coaching professionnel individuel





OBJECTIFS

À l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Analyser son parcours professionnel et ses compétences transférables identifier ses aptitudes.
- Analyser ses motivations et valeurs professionnelles, évaluer son potentiel entrepreneurial et sa posture de dirigeant.
- Clarifier un projet de création ou de reprise d'entreprise analyser la faisabilité et la cohérence du projet entrepreneurial.
- Identifier les compétences à développer pour mener à bien le projet construire un projet professionnel réaliste et structuré élaborer un plan d'action concret pour la mise en œuvre de son projet professionnel ou entrepreneurial.

PUBLIC

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics. Il n'y a aucun prérequis. Néanmoins, une bonne compréhension du français est nécessaire. Si tel n'est pas le cas, nous étudierons pour vous, une solution adaptée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Nous mettons à votre disposition un accompagnement premium, pensé pour sécuriser chaque étape de votre réflexion et révéler votre potentiel entrepreneurial. Vous bénéficiez d'entretiens individuels avec un consultant expert, d'outils professionnels et d'un ensemble complet de ressources dédiées à la création d'entreprise. Tests de personnalité, analyse de compétences, profil entrepreneurial, outils d'étude de marché, supports méthodologiques : tout est conçu pour vous aider à avancer avec clarté, confiance et méthode. Grâce à des exercices guidés, des outils entrepreneuriaux concrets et un suivi personnalisé, vous construisez un projet solide, réaliste et aligné avec vos ambitions. Le parcours se conclut par une synthèse structurée et un plan d'action opérationnel pour passer à l'étape suivante en toute sérénité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : attestation de présence.
A la fin de la formation remise d'une synthèse du bilan.
Questionnaire satisfaction.
Après la formation, dans un délai de 6 mois, le consultant fait un point de situation sur l'avancée de votre projet.

HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour détecter les besoins spéciaux et ferons notre possible pour trouver une solution appropriée.



DURÉE ET DÉROULEMENT EN 5 ÉTAPES

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. La durée est au maximum de 24 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines.

Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

Le délai d'accès est de 15 jours.

ÉTAPE N° 1 - UNE PHASE PRÉALABLE (HORS BILAN) .

Présenter le bilan de compétences (cadre légal, méthodologie, déontologie).

Echanger sur les raisons et les motivations de la démarche.

ÉTAPE N°2 - UNE PHASE PRÉLIMINAIRE A POUR OBJET:

D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire.

De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin.

De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

ÉTAPE N°3 - UNE PHASE D'INVESTIGATION PERMET AU BÉNÉFICIAIRE :

Cette phase permet d'explorer le profil professionnel et le projet entrepreneurial du bénéficiaire.

Elle comprend notamment : l'analyse du parcours professionnel et personnel.

L'identification des compétences et aptitudes transférables, l'analyse des motivations et des valeurs professionnelles, l'identification des traits de personnalité et du profil entrepreneurial. l'évaluation du potentiel entrepreneurial la restitution des tests (profil entrepreneurial, profil commercial)

L'analyse de la cohérence entre la personne et son projet l'identification des pistes de projets professionnels l'analyse de la faisabilité du projet entrepreneurial la réalisation d'enquêtes métiers et marché afin de vérifier la viabilité du projet.

ÉTAPE N°4 - UNE PHASE DE CONCLUSION, PAR LA VOIE D'ENTRETIENS PERSONNALISÉS, PERMET AU BÉNÉFICIAIRE DE :

Synthétiser les résultats du bilan identifier les forces et les points de vigilance du projet.

Évaluer les besoins éventuels en formation ou accompagnement définir un plan d'action structuré remettre une synthèse écrite et confidentielle du bilan.

Suivi post-bilan Un entretien de suivi à 6 mois est proposé afin de : faire le point sur l'avancement du projet analyser les actions mises en œuvre ajuster le plan d'action si nécessaire

ÉTAPE N°5 - SUIVI POST-BILAN.

Proposer une rencontre à 6 mois afin de faire le point sur la réalisation du projet et apporter des actions correctives, si nécessaire

TARIFS

1800 €



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

MISSION

Chez Quinte & Sens, nous nous spécialisons dans la création de parcours de formation personnalisés visant à favoriser l'insertion professionnelle et le développement des compétences.

Notre approche unique combine des méthodes pédagogiques innovantes avec un accompagnement individualisé, permettant à chaque participant de réaliser son potentiel maximal.

Nous nous engageons à transformer les aspirations en compétences tangibles, préparant ainsi nos apprenants à exceller dans leur domaine respectif avec confiance et expertise.

CONTACT



doris.bounan@quinteetsens.org



06 22 64 14 32



www.quinteetsens.org

Scannez ce QR code, pour accéder directement à notre offre de formation via le CPF.

